

## **Concertation sur l'aménagement des espaces extérieurs du quartier Bel Air – Grands Pêcheurs**

Projet de rénovation urbaine et sociale (PRUS)

Compte-rendu de l'atelier sur les déplacements et le stationnement, le 5 février 2009

établi par Ville Ouverte, en charge des ateliers.

*12 habitants participent à cet atelier qui se déroule de 18h35 à 20h40 à l'antenne Bel Pêche. Gwenaëlle d'Aboville, Stéphane Lerays et Agnès Mer, Ville Ouverte, assurent l'animation. Le collectif Othon filme l'atelier.*

*Cet atelier est le premier de deux consacrés aux déplacements et au stationnement. Il se déroule en présence des seuls animateurs et a pour but de préparer la deuxième rencontre sur le même thème, prévue le lundi 16 février avec Patrick Petitjean, élu à la Politique de la Ville, ainsi qu'avec les techniciens de la ville de Montreuil. L'atelier se déroule pour plus de la moitié en sous-groupes de 6 personnes accompagnées d'un ou deux animateur(s).*

### **En bref ...**

Les **problèmes de sécurité** ressortent comme étant la difficulté majeure ; il s'agit en particulier de la sécurité du piéton. A Bel Air Grands Pêcheurs, le piéton peut se sentir en danger ou éprouver un sentiment d'insécurité en raison :

- de la vitesse excessive des voitures,
- du défaut de visibilité ou de signalisation aux carrefours,
- du manque ou de l'absence d'éclairage public,
- de l'encombrement ou du défaut d'entretien des trottoirs,
- d'aménagements ponctuels malcommodes (sorties d'écoles, entrée/sortie d'un commerce ...),
- du caractère vide ou désagréable de certains cheminements.

→ Pour qu'on se sente à nouveau en sécurité lorsque l'on se déplace dans le quartier, il faut donc revoir certains aménagements mais aussi favoriser des comportements citoyens et responsables, en particulier de la part des automobilistes.

**Le tronçon de la rue Lenain de Tillemont, entre la rue du Jardin Ecole et la rue Henri Wallon**, entre le collège et le jardin école, est décrit comme étant « désert », « fermé », « sombre ». Il contribue à séparer les quartiers Bel Air et Grands Pêcheurs. On a peur de le traverser, il est le lieu privilégié des incivilités et agressions une fois le collège fermé. Son réaménagement est un enjeu fort pour le fonctionnement du quartier.

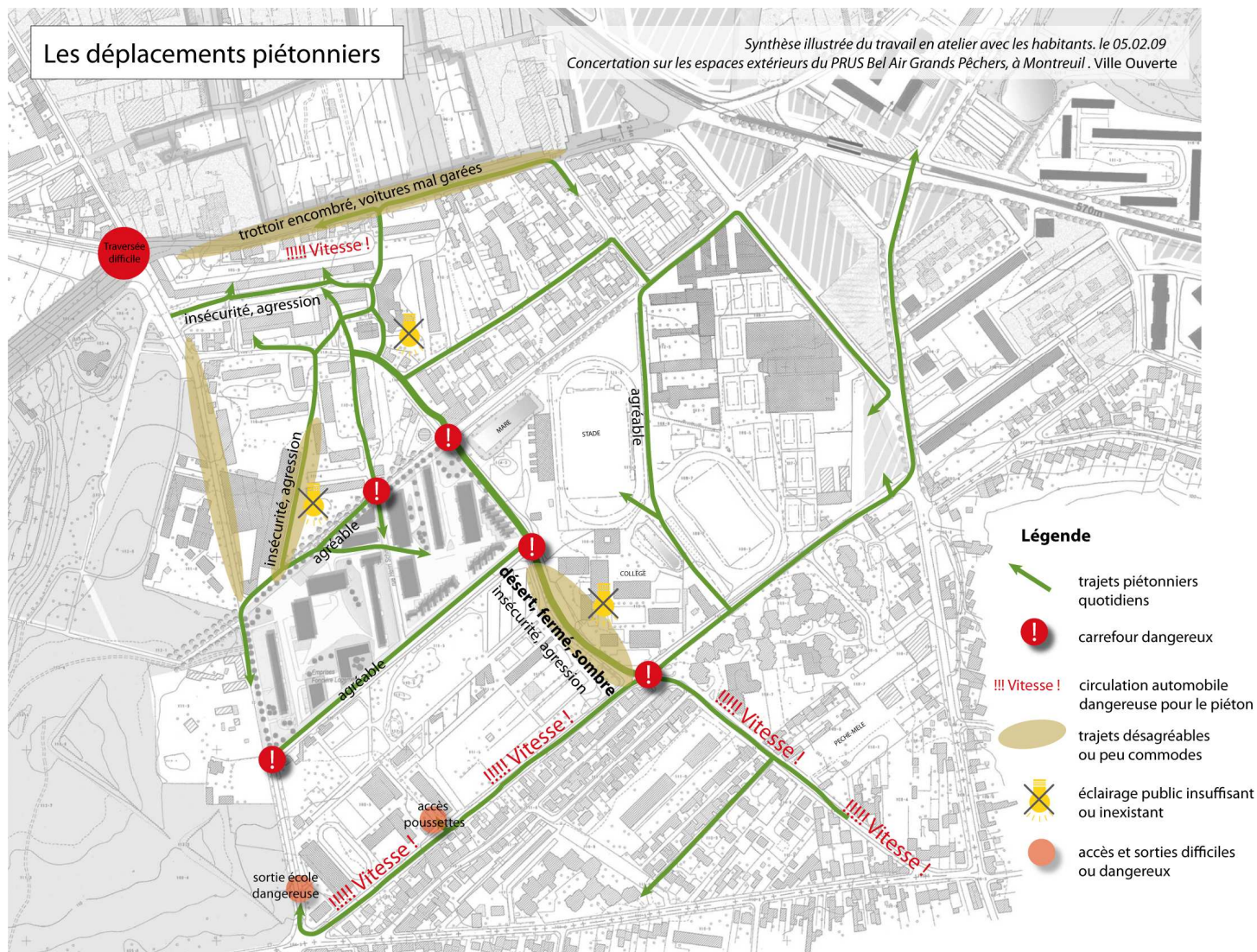
### **Première partie d'atelier : travail sur plan, en sous-groupe**

#### **Comment se déplace-t-on dans le quartier, à pied et en voiture ?**

*De grands plans du quartier actuel (format A1) sont déroulés sur une table. Tout d'abord, les participants se repèrent en identifiant leur domicile sur le plan. Ensuite, ils sont invités à tracer avec des feutres sur le plan un ou plusieurs trajets qu'ils font à pied régulièrement. Ils décrivent le trajet et expliquent leurs choix d'itinéraires et les éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. Sur un autre plan, on fait le même exercice au sujet des déplacements en voiture. Le travail des deux groupes a été synthétisé et schématisé par deux cartes.*

## Les déplacements piétonniers

Synthèse illustrée du travail en atelier avec les habitants. le 05.02.09  
Concertation sur les espaces extérieurs du PRUS Bel Air Grands Pêcheurs, à Montreuil . Ville Ouverte



## Se déplacer à pied dans Bel Air Grands Pêcheurs

Les participants à la réunion se déplacent fréquemment à pied dans le quartier. Ils empruntent les rues principales du quartier mais traversent aussi les îlots via des cheminements « informels ». On constate qu'au Bel Air, au pied de la tour, autour de l'église, de la régie et devant la maison de retraite, les trajets se croisent et superposent : c'est bien là un des lieux importants de la vie du quartier, qui s'apparenterait le plus à un centre. La rue Lenain de Tillemont est très empruntée : elle apparaît comme l'axe majeur et naturel du quartier dans son ensemble.

Les carrefours sont tous ou presque des lieux décrits comme dangereux : on ne voit pas les voitures arriver car elles sont cachées derrière les véhicules stationnés illégalement sur les trottoirs, il n'y a pas de signalisation, la vitesse est excessive. Le système de chaussée surélevée fonctionnant comme un plateau piétonnier ne fonctionne pas. Il manque des feux rouges au carrefour du château d'eau mais aussi à celui de la rue du Bel Air - Henri Schmitt qui n'offre par ailleurs aucun passage protégé aux piétons.

La rue Lenain de Tillemont est appréciée sauf dans son tronçon situé entre le jardin école et le collège. Cette partie de la rue est désertée une fois le collège et les écoles fermés. Les voitures y font des pointes de vitesse. On y signale plusieurs agressions. En la remontant depuis les Grands Pêcheurs vers

Bel Air, on se sent mieux dès que l'on passe la rue du Jardin Ecole en arrivant sur les maisons individuelles neuves : ces constructions animent la rue et sécurisent le passage.

L'espace en herbe devant le parvis de l'église est très traversé à pied. Son statut n'est pas très clair. Les aménagements actuels ne correspondent pas aux usages qu'en font les habitants et ne sont donc pas respectés.

La rue Pierre de Montreuil est décrite comme « moche », « triste » et « sale ». C'est « glauque ». Les voitures sont garées sur les trottoirs, on y trouve épaves et déjections.

Devant la régie de quartier, on signale la présence d'épaves sur les places de stationnement.

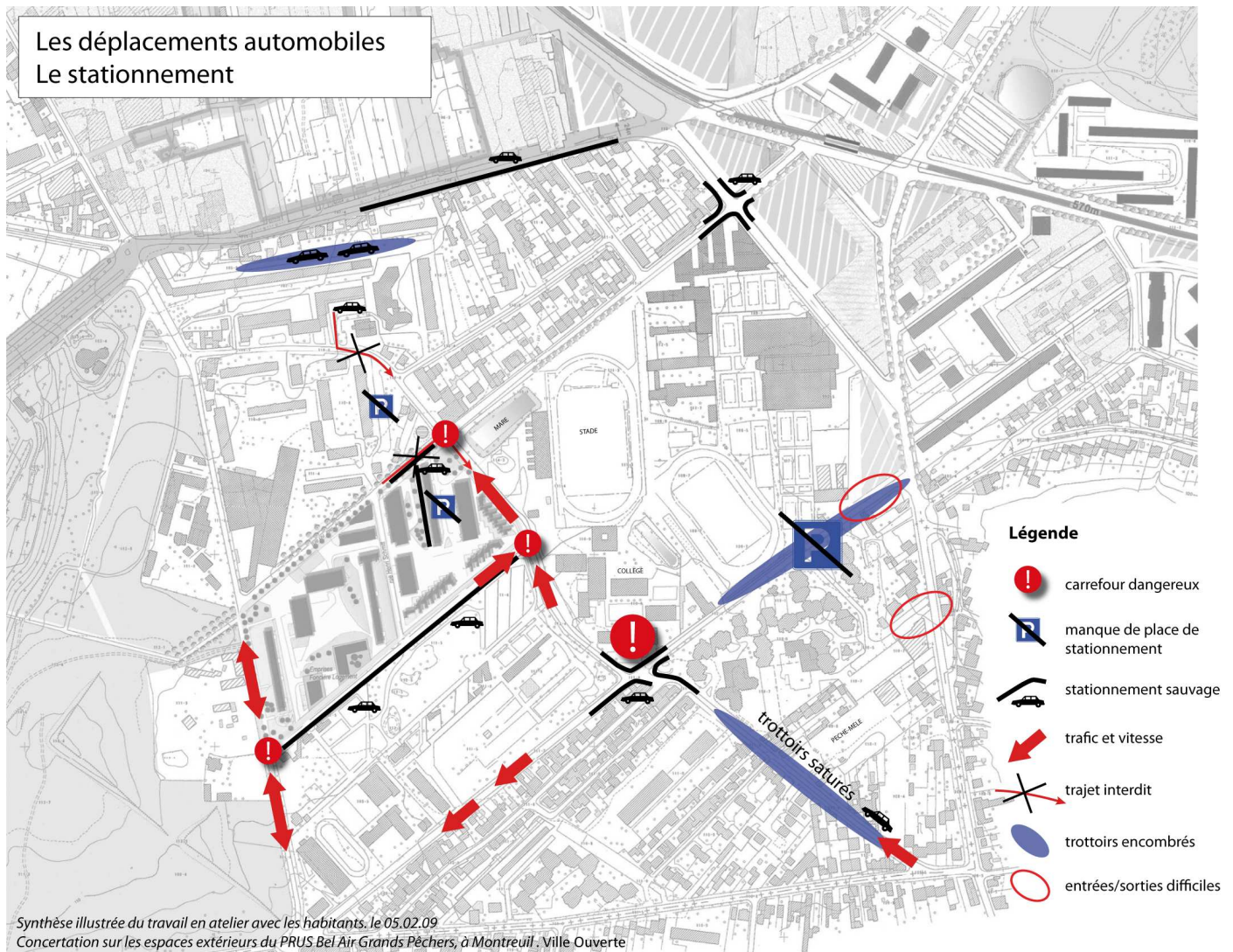
On apprécie de se promener : rue du Jardin école, rue Bel Air, à travers le stade aux heures d'ouverture. Au contraire, on se sent en insécurité : entre le centre commercial et la barre Messenger, le long du garage municipal, sur la rue Lenain de Tillemont, au niveau du collège, parfois aux alentours de Pêche Mêle où les jeunes se retrouvent pour des loisirs bruyants.

Un défaut d'éclairage public est signalé entre l'église et la maison de retraite au Bel Air, sur le tronçon de la rue Lenain de Tillemont au niveau du collège et le long du dépôt municipal.

On signale que la sortie de l'école Henri Wallon sur la rue Paul Doumer est dangereuse, car les barrières installées sur le trottoir obligent les enfants à monter dans les véhicules côté chaussée.

**Points précis.** Les participants apprécient le ralentisseur qui se trouve au début de la rue du Jardin Ecole. Il manque un banc sur l'espace de rencontre situé devant le dépôt municipal, rue Bel Air. Le système d'accès à la crèche rue Henri Wallon (anti deux-roues) empêche aux poussettes encombrantes de passer et oblige à un détour long et compliqué. La traversée du rond-point au croisement Pierre de Montreuil / Paul Doumer, vers le centre ville, n'est pas pratique. Des trottoirs plus larges et de meilleure qualité sont souhaités (« Il y a des bosses partout sur Paul Doumer »). Le parc des Beaumonts devrait être mieux aménagé pour les enfants. La mare « sent mauvais ». Il faudrait la nettoyer car elle rend les rues adjacentes très désagréables à emprunter. L'endroit où l'immeuble à 4 étages a brûlé pourrait être dédié aux habitants afin d'y organiser des événements festifs (baptême, anniversaire...).

.



## Se déplacer en voiture dans Bel Air Grands Pêcheurs

Sur 12 habitants présents, 6 possèdent une voiture. Elle sert principalement pour aller au travail, faire des courses (Auchan, Fontenay). Plus ponctuellement, on la prend pour aller en centre ville lorsque l'on est pressé et que l'on ne peut pas attendre le bus, ou encore pour conduire des enfants à l'école les jours de retard. Un certain nombre de participant utilise sa voiture plus souvent faute d'avoir des transports en commun performants. Les bus 122 et 301 ne sont pas fiables : la régularité est inégale et la fréquence insuffisante (toutes les 20 mn).

Les problèmes de stationnement sont liés au manque de places sur voirie par endroits, au manque d'attribution des emplacements résidentiels (partout) et aux comportements irrespectueux (occupation abusive des places en pied d'immeubles / stationnement sauvage sur trottoirs ou carrefours).

Sur la rue Lenain de Tillemont, les carrefours s'enchainent et présentent tous un danger, les voitures arrivant vite, sans se voir et sans signalisation. La piste cyclable qui s'y situe est critiquée parce qu'elle a donné lieu à la mise en sens unique de la rue. Ce sens unique accentuerait la coupure entre Bel Air et Grands Pêcheurs : naturellement on aurait envie de pouvoir emprunter cet axe pour rejoindre les Grands Pêcheurs depuis Bel Air.

Les vitesses sont excessives : sur la rue Lenain de Tillemont depuis les Grands Pêcheurs jusqu'au carrefour avec la rue Anatole France, rue Henri Wallon (on ne ralentit pas devant l'école) et rue Paul Doumer.

Le stationnement sauvage est très répandu et pose des problèmes de sécurité : au carrefour Grands Pêcheurs/Lenain de Tillemont, sur les trottoirs de la rue Lenain de Tillemont au niveau des Grands Pêcheurs, sur la rue du jardin école, à l'arrière de la rue Henri Schmitt, devant la régie de quartier, au carrefour Anatole France/rue de la Nouvelle France, rue Bel Air et au carrefour Lenain de Tillemont/Anatole France, impasse Messenger, rue Pierre de Montreuil.

Les places de stationnement manquent : rue des Grands Pêcheurs, pour les bâtiments situés entre la rue Henri Schmitt et la rue Lenain de Tillemont, pour le R+9 situé rue Lenain de Tillemont.

Une difficulté est signalée sur la rue des Grands Pêcheurs, au niveau de l'entrée du Super U. Le tourne à gauche venant du boulevard Théophile Sueur est trop serré et pose problème aux voitures stockées sur la file de droite.

De même, l'entrée/sortie à la cité des Grands Pêcheurs sur le boulevard Théophile Sueur est problématique, notamment en raison des interférences avec le café situé à proximité.

**Points précis.** La chaussée n'est pas assez large devant l'école Anatole France. Ainsi, deux bus ne peuvent pas circuler en même temps. La voie de stationnement derrière la barre Messenger est trop étroite.

## Deuxième partie: synthèse et réflexion en grand groupe

### ***Ma voiture est en sécurité quand .... ?***

On présente des images de stationnement : en surface, en boxes, en garages, en parc de stationnement souterrain.

Les habitants présents n'apprécient pas les boxes. Ils trouvent que c'est plus « malsain » que les stationnements en pied d'immeuble. C'est « moins rassurant » et plus « dangereux » car il y a un manque de luminosité (sur la photo en particulier). Par ailleurs, un box vide peut être squatté. Le stationnement est mieux à l'extérieur même si « ce n'est pas beau ». En revanche, il n'est pas souhaitable d'avoir les voitures directement sous les fenêtres.



*Montreuil, impasse Messenger et aménagements dans le quartier des Morillons.*

## **La place de la voiture dans l'aménagement de la ville, à l'ère du développement durable**

Gwenaëlle d'Aboville expose la façon dont on envisage l'aménagement de nouveaux quartiers aujourd'hui.

- La prise de conscience du réchauffement climatique et la volonté de préserver l'environnement conduisent à donner moins d'importance à la voiture et à privilégier les modes de transport doux, non polluants.
- La voiture prend beaucoup de place au détriment d'autres espaces, notamment de rencontre ou de convivialité. On cherche donc à privilégier l'aménagement de lieux agréables plutôt que d'espaces de voirie et d'étendues de parkings.

Les participants réagissent et réfléchissent à la traduction de ces enjeux pour l'aménagement de Bel Air Grands Pêchers.

- Un habitant propose de mettre en place un système de location de voiture, une « voiture velib' », comme en Suisse. Selon certains, il s'agit « d'une belle idée difficilement réalisable ». En effet, la voiture est trop ancrée dans les habitudes : les gens renonceront difficilement à leur véhicule personnel. « Tout a été fait pour la voiture depuis 40 ans ». « La voiture, c'est comme la maladie, on n'a pas assez fait de prévention donc maintenant c'est difficile de s'en détacher » !

- Selon certains participants, la petite voiture dite « Smart » pourrait être une solution pour la circulation en ville, pour des trajets de courte distance. Cependant, les familles nombreuses utiliseraient 2 Smarts ce qui prendrait autant de place qu'une seule voiture. Peu importe la taille de la voiture, c'est la place qu'elle occupe dans le quartier qui compte.

D'après les participants, deux éléments permettraient d'améliorer la situation actuelle en matière de déplacements.

- Améliorer les transports en commun : embaucher de nouveaux chauffeurs, acheter de nouveaux véhicules, augmenter les fréquences ... Pourtant, en ces temps de crise, beaucoup d'argent est donné aux constructeurs de voitures au plan national mais aucun investissement n'est fait pour les transports en commun. Le quartier Bel Air- Grands Pêchers est excentré. Cette situation rend coûteux tout déplacement vers le centre, en particulier pour les familles nombreuses : les politiques de tarification sont donc peut-être à revoir.
- Créer de grands parkings en périphérie de la capitale afin de permettre aux banlieusards (dont les Montreuillois) d'y déposer leur voiture. Une personne serait embauchée pour les surveiller. Un habitant rappelle que ce type de parking avait été mis en place près de la mairie de Montreuil mais qu'il a été supprimé car il posait un problème de sécurité. Selon un participant, la ville a d'autres priorités en termes de financement. Celle-ci peut préférer construire un centre commercial ou des logements plutôt que de dédier un espace aussi vaste à la voiture.

## **Le « code de la rue » : l'aménagement de « zones de rencontre » où piétons, deux-roues et voitures cohabitent.**

Stéphane Lerays présente un nouveau principe d'aménagement de rues : la « zone de rencontre ». Il s'agit d'un espace où les piétons sont prioritaires et cohabitent avec les deux-roues et les voitures limitées à 20 km/heure. C'est un endroit où l'on privilégie la promenade, la rencontre, les déplacements doux (à double sens), plutôt que les transits automobiles. Chacun est donc invité à être prudent et attentif au plus vulnérable : la voiture au cycliste, le cycliste au piéton ...

On présente des images d'aménagements de type « zone de rencontre ».



### Réactions des participants.

Les participants ne sont pas opposés à l'idée d'une « zone de rencontre ». C'est un principe intéressant mais elle implique que les comportements changent. Un travail préalable d'éducation et de sensibilisation est nécessaire. Cela suppose un « *sens civique monumental* ». Or les Français, contrairement aux Belges ou aux Américains, sont particulièrement indisciplinés. « *Dans un monde idyllique, ça marcherait, mais pas à Montreuil !* ». Et pourtant, déjà à Montreuil, on sent que les choses ne se passent pas comme ailleurs. Dès l'entrée en ville, l'automobiliste se rend compte qu'il n'est pas prioritaire, ne serait-ce qu'à la durée des feux qui surprend ceux qui viennent de Paris ou d'ailleurs.

- La photo de la gare du Nord (photo la plus à droite) évoque la Croix de Chavaux.
- Les trottoirs de la rue de Paris ne sont pas sécurisants pour les piétons, bien que la rue fonctionne de manière traditionnelle : trottoir, bande de stationnement longitudinale, chaussées... Si on envisageait un aménagement de type zone de rencontre sur la rue de Paris, ce ne pourrait être sur la rue dans son ensemble mais seulement sur un tronçon : la zone de rencontre doit être un événement, d'assez courte durée pour garantir l'attention et la concentration de l'automobiliste.
- Une habitante s'interroge sur la place des aveugles dans ce type de rues. Des parcours peuvent être installés, notamment au moyen de bandes rugueuses.

### Rappel du calendrier :

Prochain atelier sur les déplacements et le stationnement en présence de Patrick Petitjean, élu à politique de la ville et au développement durable : Lundi 16 février 2009 de 18h30 à 20h30 à l'antenne Bel Pêche.